

**PRÉVOIR complète sa gamme en prévoyance avec une articulation unique sur le marché
Accidents / Maladies Redoutées pour répondre aux besoins des Français**

Avec le lancement de la solution Coups Durs le 5 octobre 2020, PRÉVOIR propose aux jeunes seniors des garanties solides en cas d'accidents et de maladies redoutées.

Selon une étude Opinion Way pour PRÉVOIR de janvier 2017, la première crainte des 50-64 ans est d'avoir des problèmes de santé tandis que 68% des Français estiment être peu ou pas préparés pour faire face à une maladie de longue durée.

Fidèle à son positionnement d'assureur populaire, PRÉVOIR propose, pour les actifs entre 45 et 62 ans, de répondre à ces inquiétudes, avec **un produit couvrant, peu excluant, et un fonctionnement simple des garanties**. L'objectif : être présent aux côtés des personnes pour lesquelles les conséquences des accidents, quelle que soit leur gravité, ou les maladies redoutées tendent à s'alourdir avec l'âge et qui n'ont pas nécessairement les moyens d'y faire face.

Les Accidents de la vie courante en France :

- ✓ Chute, brûlure, coupure, mauvais mouvement, les accidents de la vie courante représentent 11 millions d'accidents chaque année
- ✓ 4 500 000 recours aux urgences
- ✓ 20 à 25 000 décès par an
- ✓ 77% des accidents ont lieu à domicile

Sources : INSEE, Assurance-Maladie, Santé Publique France

Concrètement, La solution Coups Durs c'est 2 produits en 1 :

- **La solution Coups Durs Accidents** avec en garanties obligatoires un capital invalidité à partir de 5%, un capital décès accidentel, un capital blessures et un panier de prestations d'assistance de 800€. En option, nous proposons des Indemnités Journalières en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation liée à un accident. Une très large étendue d'accidents sont couverts : accidents du travail (hors capital blessures), accidents de trajet domicile-travail, accidents de la circulation, tous les sports ayant une fédération en France couverts. La souscription ne donne pas lieu à un questionnaire médical
ET/OU

- **La solution Coups Durs Maladies Redoutées** avec en avec en garanties obligatoires un capital maladies redoutées, un capital décès toute cause et un panier de prestations d'assistance. En option, nous proposons des Indemnités Journalières en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation liée à une maladie redoutée.

La souscription donne lieu à un questionnaire médical. Les maladies redoutées couvertes sont le cancer, l'infarctus du myocarde aigu, l'accident vasculaire cérébral, l'insuffisance rénale, la transplantation d'organe majeur, le pontage aorto-coronarien par chirurgie, la maladie de Parkinson, la démence et maladie d'Alzheimer, la sclérose en plaques.

L'ensemble des garanties en cas d'accidents comme en cas de maladies redoutées, sont forfaitaires et permettent à l'assuré de comprendre facilement l'offre à laquelle il souscrit. Les montants versés en cas de sinistre le sont à hauteur de ce qui est affiché lors de la souscription ; ils ne sont pas déduits des versements du régime obligatoire, d'autres assurances ou versés en fonction de pertes financières.

Au global, la solution Coups Durs propose une articulation unique sur le marché, permettant la couverture des accidents et des maladies redoutées à travers une seule offre (1^{er} prix pour moins de 15€ /mois pour Solution Coups Durs Accidents ou Maladies Redoutées sans option – niveau 1).

Contact Presse :

Estelle Gruson – responsable communication PRÉVOIR – 06 23 30 48 12 – estelle.gruson@prevoir.com

A propos de PRÉVOIR :

PRÉVOIR Groupe familial indépendant, PRÉVOIR est un acteur important de l'assurance des personnes offrant une protection contre les risques de la vie aux particuliers et aux professionnels. Spécialiste de la prévoyance depuis 110 ans, référent sur l'assurance dépendance, Il propose à chacun des solutions simples pour se protéger contre les risques du quotidien, anticiper les moments difficiles de la vie, protéger sa famille, préparer l'avenir et pouvoir réaliser sereinement ses projets. Fidèle à son positionnement d'assureur populaire, PRÉVOIR propose pour les particuliers et les indépendants des solutions de protection simples et complètes, au moment où ils en ont le plus besoin. Parce que quand tout est prévu, tout va mieux !